

## MINISTERE DU TOURISME

Décret du 31 août 1981 mettant fin aux fonctions du directeur de l'aménagement touristique.

Par décret du 31 août 1981, il est mis fin aux fonctions de directeur de l'aménagement touristique exercées par M. Ferhat Hadj Youcef, appelé à d'autres fonctions.

Décret du 31 août 1981 mettant fin aux fonctions du directeur général de l'entreprise des travaux touristiques (E.T.T.).

Par décret du 31 août 1981, il est mis fin aux fonctions de directeur général de l'entreprise des travaux touristiques (E.T.T.), exercées par M. Ali Chérif Rabbia.

## MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA PECHE

Décret du 31 août 1981 mettant fin aux fonctions du directeur de l'aviation civile.

Par décret du 31 août 1981, il est mis fin aux fonctions de directeur de l'aviation civile au ministère des transports, exercées par M. Ahmed Zerhouni, appelé à d'autres fonctions.

## MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret du 31 août 1981 mettant fin aux fonctions du secrétaire général du ministère de la justice.

Le Président de la République,

Vu la Constitution et notamment son article 111-12° ;

Vu l'ordonnance n° 66-133 du 2 juin 1966, modifiée et complétée, portant statut général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 66-140 du 2 juin 1966, complété, relatif aux emplois supérieurs ;

Vu le décret du 1er février 1978 portant nomination de M. Mohamed Salah Mohammedi, en qualité de secrétaire général du ministère de la justice ;

Décree :

Article 1er. — Il est mis fin aux fonctions de secrétaire général du ministère de la justice, exercées par M. Mohamed Salah Mohammedi, appelé à d'autres fonctions.

Art. 2. — Le ministre de la justice est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 31 août 1981.

Chadli BENDJEDID,

Décret 31 août 1981 mettant fin aux fonctions du procureur général près la Cour suprême.

Par décret du 31 août 1981, il est mis fin, à compter de la date de décès, aux fonctions de procureur général près de la Cour suprême, exercées par M. El Hadi Mostefai.

Décret du 31 août 1981 mettant fin aux fonctions du président de la cour de Batna.

Par décret du 31 août 1981, il est mis fin aux fonctions de président de la cour de Batna, exercées par M. Ahmed Medjhoua, appelé à d'autres fonctions.

Décrets du 31 août 1981 mettant fin aux fonctions de magistrats.

Par décret du 31 août 1981, il est mis fin, sur sa demande, aux fonctions de juge au tribunal de Mers El Kebir, exercées par Mme Fatma Zohra Bakai, née Kadi.

Par décret du 31 août 1981, il est mis fin, sur sa demande, aux fonctions de juge au tribunal de Rouiba, exercées par Mme Zineb Bensalem, née Tamene.

Par décret du 31 août 1981, il est mis fin, sur sa demande, aux fonctions de juge au tribunal d'El Goléa, exercées par M. Tayeb Fekak.

Par décret du 31 août 1981, il est mis fin, sur sa demande, aux fonctions de juge au tribunal de Annaba, exercées par Mme Ouassila Chaker, née Bouhalila.

Par décret du 31 août 1981, il est mis fin, sur sa demande, aux fonctions de juge au tribunal de Annaba, exercées par M. L'Hachemi Bekhouche.

Par décret du 31 août 1981, il est mis fin, sur sa demande, aux fonctions de juge au tribunal de Merouana, exercées par M. Ali Abdelli.

Décret du 1er septembre 1981 portant nomination du premier président de la cour suprême

Par décret du 1er septembre 1981, M. Mohamed Salah Mohammedi, est nommé premier président de la cour suprême.

Décret du 1er septembre 1981 portant nomination du procureur général près la Cour suprême.

Par décret du 1er septembre 1981, M. Ahmed Medjhoua est nommé procureur général près la Cour suprême.